

Bulletin
d'information

N° 35

Septembre 2016
(Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire
Guy BOUCHAUD
mairie.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie
Mme Christelle PROVOST
secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes :
gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Site :
www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte Mardi et Jeudi
de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02
Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire
Mardi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h
Samedi : sur rendez vous



CHEZ NOUS

à

SAINT-MESMIN

Le Plaqueminier et ses fruits :les kakis

SOMMAIRE

- Page 1** : Couverture.
Page 2 : Sommaire – Nos joies – Nos peines –
Page 3 : Le petit mot du Maire
Page 4 : Etang des Forges – Hangar Municipal
Page 5 : Les informations Permis EB ou BE – Monoxide de carbone
Page 6 : Les informations : Les Impôts – Communauté de communes
Page 7 : Associations et manifestations : Le tour de Dordogne – Marchés de nuit - Kayak
Page 8 : Associations et manifestations : Les 3 jours festifs – La montée au Puy des Ages
Page 9 : Pèlerinage – Journée détente – La troupe du Saut Ruban - Les prochaines manifestations
Page 10 : Notre petit jeu –
Page 11 : Compte rendu du conseil municipal du 12 juillet 2016 (suite)
Page 12 : Compte rendu du conseil municipal du 27 septembre 2016
Page 13 : Compte rendu du conseil municipal du 27 septembre 2016 (suite)
Page 14 : Les Numéros utiles
Page 15 : Activités , commerces sur Saint-Mesmin
Page 16 : Le trimestre en photos

NOS PEINES



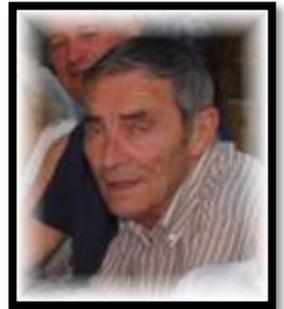
Le 27 juillet 2016, la famille BOUNAIX demeurant dans le hameau de la Psycharias a encore été touchée par un cruel deuil. Après le décès de leur fils François en décembre 2013 c'est leur fille Marie-Thérèse épouse MALEYRE, âgée de 51 ans, habitante de Tulle qui est décédée des suites d'une grave maladie.

- :- :- :- :- :- :- :- :-

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Pierre TANQUEREL le 29 juillet suite à un accident de la circulation survenu le 23 juillet sur la route Payzac/Excideuil. Pierre TANQUEREL était né le 3 décembre 1936 à Grandcau

les Bains (Calvados). Il avait épousé Jeanine LAURENT de Génis et avait intégré le bourg de notre commune où il se plaisait beaucoup et où tous deux venaient régulièrement.

- :- :- :- :- :- :- :- :-



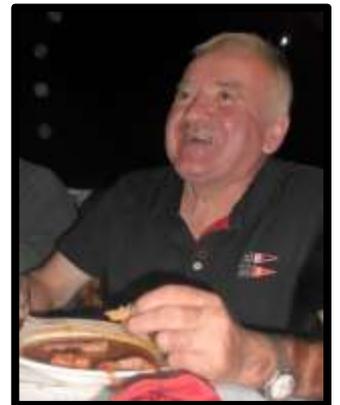
Le 27 août c'est le décès suite à une opération chirurgicale de Jean-Claude BOURGUIN que nous avons appris. Né le 10 septembre 1935 à Mézière, Jean-Claude BOURGUIN avec son épouse Christiane est arrivé après sa carrière militaire à Saint Mesmin dans la ferme des Ages en 1976. Il avait été fait Chevalier de la Légion D'honneur le 11 novembre 2014. Il a été inhumé près de sa famille le jeudi 1er septembre dans le Tarn et Garonne après une messe célébrée en son honneur dans l'église d'Arnac Pompadour.

- :- :- :- :- :- :- :- :-

Le samedi 10 septembre, Robert BOSSELUT, Bobo pour tous, nous a quitté à l'âge de 62 ans suite à un malaise cardiaque.

Bobo, avec qui nous avons discuté quelques minutes plus tôt est parti joyeux d'avoir participé à la journée que nous avons passée ensemble. Né à Saint Mesmin le 13 juin 1954, et fils de Saint Mesminois, il a fait partie du Conseil municipal pendant 25 ans de 1989 à 2014.

Une foule immense est venue lui rendre un dernier hommage et l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure dans notre petit cimetière.



Le 28 septembre Marie Louise VIREFLEAU épouse CELERIER née à Saint Mesmin le 3 mai 1936 est décédée à l'âge de 80 ans dans sa petite maison de Las Psycharias. Bien connue de tous sous le nom de Marie. Nous la retrouvons dans une séquence du film tourné à Saint Mesmin mis en page d'accueil sur le site de notre commune.

A toutes ces familles touchées par le deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Le petit mot du Maire



Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Une fois n'est pas coutume, je viens personnellement vous remercier pour votre participation aux diverses manifestations que vos conseillers et vos bénévoles ont organisées cet été dans notre village. En effet malgré la conjoncture économique défavorable et qui perdure vous avez répondu massivement présents et les résultats sont encore supérieurs à ceux des années précédentes. Cela nous permettra de préparer sereinement les futures activités de l'automne et de la fin d'année.

Malgré cela certains de nos administrés continuent de critiquer notre action et persistent à propager de mauvaises informations. Oui, il m'est reproché de ne pas avoir assisté aux soirées organisées dans une commune voisine par certains de nos administrés. Je voudrais être clair sur ce point, pour moi, en tant qu'élu tous les administrés de la commune sont traités de la même manière, c'est à dire avec la même bienveillance, même si en tant que citoyen j'ai quelques divergences avec certains. Si je n'ai pas assisté c'est soit parce que j'étais déjà pris ailleurs soit parce que je savais que je n'étais pas le bienvenu et que je ne voulais pas perturber le bon déroulement de la soirée. Mais cela ne doit avoir aucune incidence sur le bon fonctionnement de notre conseil municipal et sur l'ambiance qui règne chez nous. Je rappelle encore une fois que si j'ai accepté en 2008 de m'investir dans la gestion de la commune c'est parce que, comme ma femme, je suis originaire de cette commune. Nos ancêtres communs, du côté de nos mères respectives (qui étaient cousines) sont présents comme métayers depuis le milieu du 18 ième siècle aux Pagnons et reposent tous dans notre cimetière. J'ai estimé que les arrières arrières petits enfants, qui souhaitent reposer au même endroit qu'eux, au lieu de vivre paisiblement sur leurs acquis devaient s'investir dans la commune afin de la remercier pour avoir accueilli et hébergé leurs familles pendant de nombreuses années alors qu'ils étaient pauvres. Cela pour dire à mes détracteurs, qui semblent s'organiser et souhaiter mon départ, que ma présence ici n'est nullement spéculative mais uniquement pour apporter quelque chose en retour à toutes les familles de Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois qui les ont connus et travaillé avec eux pour que notre beau village existe encore aujourd'hui et soit l'objet, comme c'est le cas actuellement de compliments, venus aussi bien des instances préfectorales, départementales que de nos amis des communes voisines. Avec la fin des festivités estivales le deuxième mandat arrive à sa moitié. Je souhaite que le temps qui reste me permette de continuer à poser des bases solides pour l'avenir et de préparer une équipe stable et solidaire. C'est ce à quoi je me suis engagé devant vos conseillers, je n'ai jamais refusé de coopérer avec qui que ce soit mais il y a des principes de loyauté de fidélité et d'honnêteté à respecter.

L'ensemble des membres du conseil, leurs conjoints et leurs familles, de nombreux bénévoles, nos employés municipaux ont contribué avec vous à la réussite de cet été. Je vous en suis reconnaissant et soyez persuadés qu'au moment où je viens de perdre deux amis, l'un mon fidèle associé au GFA des Ages Jean Claude BOURQUIN, l'un des rares saint-mesminois à être titulaire de la Légion d'Honneur, l'autre, l'ami de la famille de Fargeas, Robert BOSSELUT, Conseiller Municipal pendant 25 ans, si je décide de continuer avec vous, alors que mes activités aux Ages me rappellent à l'ordre tous les jours, c'est parce que je crois en la majorité d'entre vous et parce que vous le méritez.

Sincèrement,

Guy BOUCHAUD

INFORMATIONS

LES ETANGS DES FORGES

Dans le bulletin de décembre 2015 nous vous annoncions la fin des travaux et la remise en eau de l'étang des Forges après sa longue période d'assèchement. Dans le bulletin de mars 2016, c'était le ré-empoissonnement et l'ouverture de la pêche qui étaient annoncés. Depuis lors, nous avons appris que des recherches avaient été entreprises par le Conservatoire Botanique National pendant cette période dans le petit cours d'eau qui traversait l'étang asséché.

Le résultat de ces recherches vient de nous parvenir presque un an après les travaux de réparations et de sa remise en eaux, par une note d'information adressée à la Mairie.

Plusieurs espèces végétales à forts enjeux de conservation ont été observées en 2015 par des agents du Conservatoire Botanique National, dans le cadre d'inventaire de la flore vasculaire en Dordogne.

Il a été identifié en particulier :

- **La Lindernie rampante** espèce végétale protégée et considérée comme rare en Dordogne
- **La Litorelle uniflore** qui, elle aussi est une espèce végétale protégée et considérée comme rare en Dordogne
- **La Laïche à deux nervures**, qui ne bénéficie pas d'un statut réglementaire mais très rare avec 3 mentions en l'état actuel des connaissances, dont 2 sur la commune de saint Mesmin
- **La fougère des montagnes** espèces protégée très rare en plaine.

Malgré, cela nous maintenons notre volonté de conserver ces étangs sur notre commune. Avec l' O.N.F à qui nous louons ces points d'eau nous prendrons les mesures et les décisions qui s'imposent.

HANGAR MUNICIPAL



Le projet d'aménagement du hangar communal a commencé. Déjà une porte basculante a été posée par l'entreprise COUSTY pour séparer la partie vie des employés de la partie entrepôt. De même l'isolation du plafond de cette partie vie a été réalisée. Les chapiteaux, en place depuis plusieurs années ont été démontés afin de pouvoir réaliser une structure en dur sur toute la longueur du hangar et sur une largeur de 12 mètres.

Ce nouvel ensemble qui s'intégrera bien dans le site du Verger de l'Avenir permettra de stocker les matériels à l'abri et le cas échéant de continuer à organiser des manifestations même lorsque le Cantou ne sera pas disponible.



INFORMATIONS

LA VISITE MÉDICALE EST SUPPRIMÉE POUR LES PERMIS BE OU EB DEPUIS LE 3 JUIN 2016

Le décret du 2016-723 du 31 mai 2016 précise que la visite médicale est supprimée pour obtenir ou renouveler le permis remorque BE depuis le 3 juin 2016. Une excellente nouvelle pour les conducteurs concernés.

La réglementation était devenue caduque depuis que le permis remorque EB alors simple visite médicale (avant 2000) était devenu un permis à part entière avec un examen puis la réforme du 19 janvier 2013 instaurant une formation B96 sans visite médicale.

À partir du 3 juin 2016, la visite médicale est supprimée pour obtenir et renouveler le permis BE (remorque).

Si pour ceux qui préparent désormais le permis EB, la nouvelle réglementation évite simplement le passage devant un médecin agréé, la mesure est particulièrement importante pour ceux qui détiennent déjà ce permis BE (ou EB) et qui devaient passer cette visite médicale tous les 5 ans, exactement comme les détenteurs de permis poids lourd.

Si la visite médicale est supprimée par le décret du 31 mai 2016, reste la question du renouvellement des permis BE et de la validité des supports (le permis dans la poche) suite à cette modification. Le Ministère de l'Intérieur a été questionné sur ce point précis et la réponse est claire : un permis BE reste valide même avec une visite médicale non prorogée. La DSCR précise :

L'usager ne doit pas plus faire de demande de prorogation de cette catégorie. Les forces de l'ordre ont été informées qu'à compter du 3 juin 2016, un permis BE assorti d'une visite médicale non prorogée ou d'une aptitude médicale de 5 ans est parfaitement valide.

LE MONOXIDE DE CARBONE

**Avec l'arrivée de l'hiver, Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent arriver aussi ...
Les bons gestes de prévention sont à apprendre.**

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi.

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bain, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique)

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies) .

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...)
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc ...
- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage. Ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments)
- Pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

INFORMATIONS

LES IMPÔTS

Comme l'année précédente l'augmentation que vous avez pu constater sur votre feuille d'impôt n'est pas de la responsabilité de la commune, pas plus que celle de la communauté de communes. En effet les taux prélevés par la commune sont restés inchangés depuis 8 ans (taxe foncière sur le bâti 11.83%) et ceux prélevés par la communauté non pas augmenté non plus depuis plusieurs années.

Malheureusement, le taux prélevé par le département est passé de 23,45% à 24,50% et les barèmes de base fixés par le gouvernement augmentent annuellement, ce qui fait gonfler le montant de nos impôts à payer.



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, du changement était prévu pour notre communauté. La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie le 12 septembre sous la présidence de la Préfète. Cette réunion a permis d'adopter définitivement les mesures de fusion d'intercommunalité qui s'appliqueront au 1^{er} janvier 2017.

La communauté de Commune Causses et Rivières en Périgord est appelée à être dissoute au 1^{er} janvier 2017

Savignac-les-Églises sera intégrée à la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et les 19 autres communes dont SAINT-MESMIN seront de ce fait, intégrées à la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE. Déjà de nombreuses réunions ont eu lieu entre les deux communautés et en accord avec la CCPL, Un nouveau nom devra être trouvé pour cette nouvelle communauté.

De nouvelles élections vont avoir lieu, parmi les délégués afin de choisir le Président et ses adjoints.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

LE TOUR DE LA DORDOGNE

Le 28e tour de la Dordogne comportant quatre étapes (trois en ligne et un contre-la-montre individuel) a débuté le mercredi 7 juillet, à Thiviers. Le 8 juillet la deuxième étape, Lanouaille-Payzac, sur un circuit de 145 kms venant de Clairvivre est passé par les étangs des Forges, le Poteau de Brussy et la Côte avant de prendre la direction de Saint- Cyr les Champagnes.



MARCHES DE NUIT



Les trois marchés de nuit de la saison sont terminés avec toujours autant de succès.

Le 20 juillet la CLEF DU BONHEUR a animé la soirée, le 3 août c'était Christian ROQUES et le 17 août le DJ ACATIO.

Nous avons eu un peu moins de monde que les autres années pour le dernier marché car, il y avait des risques d'orages. Cependant, la fréquentation pour l'ensemble de ces soirées est en augmentation chaque année.



INITIATION KAYAK



L'Office de Tourisme, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne avait proposé en juillet et août une **initiation kayak en eaux vives** pour tous, à partir de 8 ans, les 13 et 27 juillet et les 3, 10 et 24

août. A Saint- Mesmin. Ces 5 journées ont eu un vif succès. Pour les débutants qui voulaient goûter les joies du kayak, un professionnel était présent pour les initier et les accompagner en toute sécurité en leur apprenant à dominer leur embarcation.



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

LES 3 JOURS FESTIFS DE LA SAINT-MESMIN

Notre week-end a commencé par un repas dansant organisé par les associations de la commune, et animé par Patrice VIGIER et son groupe.

Les 2 jours suivants accompagnés d'un beau soleil, nous avons commencé par une petite brocante, puis une randonnée quizz qui a eu un franc succès avec le franchissement de l'Auvezère en rappel et la remontée en filet qui ont ravi tous les participants. (Une centaine)

De ce fait cette activité a continué l'après-midi afin de pouvoir satisfaire tous ceux qui se présentaient. Le record fût battu par une jeune fille qui est passée une dizaine de fois. Le dimanche un rassemblement de sublimes voitures anciennes et de motos a animé le bourg.

Les participants de cette exposition nous ont offert un baptême à bord de leurs véhicules et les vrombissements des machines ont retenti dans toute la commune.



LA MONTEE DU PUY DES AGES

Samedi 3 septembre a eu lieu « La montée du Puy des Ages », randonnée au départ de 5 communes,



Juillac, Payzac, Saint-Cyr, Savignac-Lédrier et Saint-Mesmin, avec comme point commun les retrouvailles au Puy des Ages. C'est environ 80 personnes qui ont pique-niqué ensemble au pied de notre joli château d'eau.



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

PELERINAGE A NOTRE DAME DE PARTOUT



Le 1^{er} Dimanche de septembre comme chaque année a eu lieu, le Pèlerinage à Notre Dame de Partout, Pour célébrer les 20 ans du décès de l'Abbé GALICE, fondateur de l'association, la messe a été célébrée par Monseigneur Philippe MOUSSET évêque du diocèse de Périgueux et Sarlat et de l'Abbé DARFEUILLE Accompagné par la chorale de Castelloubon venant du Pays Basque qui avait été invitée pour la circonstance. Plus de 300 pèlerins ont participé à cette manifestation

JOURNEE DETENTE

En remerciement et comme tous les ans, en fin de saison, les bénévoles qui avaient participé à la mise en place et au bon déroulement de nos manifestations se sont réunis accompagnés de leur famille, pour passer une soirée ensemble. Cette année c'était une journée détente au « Moulin du Chatain » (pêche, boule et repas dansant)



LA TROUPE DU SAUT RUBAN



La troupe du Saut Ruban s'est réunie le 9 septembre pour mettre au point le prochain spectacle qu'Elle va nous présenter courant mars 2017. Les membres souhaitent recruter des volontaires pour participer à tous les genres de prestations, danses théâtre, ou même pour les aider dans la préparation du spectacle.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le Président, Frédéric Leymarie au 06 85 08 84 04 ou 06 71 25 81 04.

Prochaine réunion prévue pour le vendredi 14 octobre 20h 30 dans la salle d'accueil.

LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ VOUS A VENIR

Samedi 22 octobre, soirée champignons. L'animateur présentera les champignons sous un angle inhabituel, à savoir la vie du champignon à travers le temps, l'espace, les couleurs et formes, leurs côtés amusants et curieux, les dictons, la poésie fongique etc., le tout avec une forte interaction avec le public. Cette animation (1h45 de durée environ) se fera avec projection de photos.

Samedi 5 novembre soirée loto gastronomique dans le Cantou

Samedi 17 décembre Noël des enfants de la commune. Animation et distribution de cadeaux

Samedi 7 janvier 2017, repas des Aînés

29 janvier un trail au départ de saint-Mesmin qui conduira les participants jusqu'à Cubjac.

18 et 19 février trail des Gorges de l'Auvézère : le 18 trail de nuit, le 19, le trail traditionnel sur un parcours de 7, 18 ou 21 kms

Messes : Dimanche 9 octobre, messe de Rentrée de la Paroisse à 10 h 30 Lanouaille
Régulièrement, Le dernier dimanche de chaque mois la messe se déroule à Payzac

LE COIN DE NOS LECTEURS

NOTRE PETIT JEU

Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ce panneau. Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse.

L'oiseau sur la photo du trimestre précédent est la colombe de la paix qui se trouve dans notre église sous la coupole de la chaire. (C'est très rare que la colombe soit fixée à cet endroit)

Nous avons reçu la bonne réponse qui a été récompensée.



UN MESSAGE REÇU EN MAIRIE

Félicitations de Dave ALLERTON en Grande Bretagne

Cher Monsieur Bouchaud, nous avons passé trois semaines à Saint Mesmin cet été et c'était vraiment un temps splendide.

Nous avons trouvé les marchés de nuit et les trois jours de fête très agréables. Nous vous félicitons, vous et votre équipe pour tout le travail que vous avez fait. Saint Mesmin était un coin souriant tout l'été. Cordialement Clare et David ALLERTON (La maison de la famille BERGER)

La Gentillesse

L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le cœur s'enrichit de ce qu'il donne.

La Gentillesse, elle fait des merveilles où l'argent et la dureté du cœur avaient tendance à prendre le dessus ! Il n'y a pas que les infortunés et les démoralisés de tous genres qui reprennent goût à la vie grâce à elle ; elle fait aussi boule de neige et si aujourd'hui la gentillesse touche une personne, à son tour, elle sera plus aimable avec d'autres qui elles aussi regarderont leurs proches autrement.....

A quelle belle croisade à entreprendre !

Le comportement nourrit le comportement.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique, portant sur une demande d'autorisation d'exploiter (renouvellement et extension) une carrière à ciel ouvert de roches métamorphiques sur le territoire de la commune de Saint-Mesmin présentée par la SARL COULAS ENTREPRISE,

sera ouverte du mardi 11 octobre 2016 au jeudi 10 novembre 2016 inclus.

Le public pourra consulter le dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie durant ces dates.

Le Commissaire enquêteur sera présent à Saint-Mesmin (salle d'accueil) pour recevoir le public le mardi 11 octobre, le samedi 22 octobre de 9 h 00 à 12 h 00, le jeudi 3 novembre et le jeudi 10 novembre de 14 h 00 à 17 h 00.

L'avis officiel d'enquête publique est affiché à la porte de la mairie et à l'entrée de la carrière SARL COULAS ENTREPRISE.

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_09_/ votants /09/

L'an deux mil seize, le 12 juillet le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 6 juillet, s'est réuni, en session ordinaire et en présence de bénévoles, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD, Annick JACQUET, Mrs Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean-Pierre DURAND, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

Absents : Olivier ROCHE excusé, **SECRETARE** : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue aux bénévoles et aux membres du Conseil et les remercie pour leur présence. Il demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : Délibération sur l'achat d'un podium. Cette demande est accordée à l'unanimité.

1/Délibération sur l'achat d'un podium.

Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du Conseil, tous les membres avaient accepté à l'unanimité l'idée d'acheter un podium pour améliorer la qualité des spectacles organisés dans le Cantou. Il rappelle aussi qu'il avait présenté 3 devis et que celui de la société Europodium pour un montant de 7 610,86 € HT avait été retenu et que le Conseil avait demandé à Fred LEYMARIE de tenter d'obtenir une remise complémentaire aux 30 % déjà consentis.

Fred précise aujourd'hui que la première proposition est ferme et définitive.

Le Conseil autorise donc le Maire à engager la dépense de 7 610,86 € HT pour l'achat de ce podium.

2/Présentation du permis de construire pour l'extension du hangar municipal.

Le Maire présente le plan de la future construction et la vue future de ce nouvel ensemble qui s'intégrera bien dans le site du Verger de l'Avenir.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à adresser la demande de permis de construire aux services de l'Etat.

3/Point sur les travaux en cours ou à venir:

- **Isolation de la partie « vie » du bâtiment communal.** Le Maire annonce que les travaux vont débiter le lundi 18 juillet et qu'ils seront terminés pour le bal du 5 août.
- **Réfection de la route des Jarthes.** Les travaux vont commencer mi-septembre.
- **Fauchage des bordures de voies et chemins communaux.** Le Maire indique que la commune essaie de respecter au mieux la charte départementale sur l'environnement et que les employés municipaux ont reçu les consignes d'effectuer le moins de passes possibles sur ces voies, ce qui peut expliquer une végétation parfois plus dense qu'à l'accoutumée.
- **Aménagement de la descente du chemin rural « des plantations » aux Maziaux.** Un devis a été demandé aux entreprises, il sera communiqué aux Conseil dès réception.
- **Réfection de la route de La Côte.** Le Maire explique que ce chemin rural a besoin d'être remis en état. Le Conseil accepte à l'unanimité son inscription dans le plan des travaux prévus pour le 1^{er} semestre 2017.

Divers :

Intégration des deux Communautés de Communes

Guy HAYE et le Maire font le point sur l'intégration des Communautés de Communes. Ils annoncent que les trois commissions chargées de préparer cette intégration (dont l'une : Economie, tourisme et urbanisme était présidée par le Maire) ont présenté leurs travaux lors de la réunion plénière des deux Comcoms le 11 juillet et que l'ensemble des propositions ont été acceptées à l'unanimité par tous les délégués intercommunaux.

(Extension du PLU/I à la future Comcom, dissolution de l'EPIC de la CCCRP, poursuite du projet de maison de santé à EXCIDEUIL, convention avec THIVIERS pour l'élaboration des documents d'urbanismes à compter du 1^{er} janvier 2017, voirie communautaire limitée aux bourgs, harmonisation des taux d'imposition etc...)

Le Maire précise que toutes ces négociations se sont déroulées dans une excellente ambiance et que tous les participants ont fait preuve de tolérance et de bienveillance.

La réunion du Conseil s'est terminée à 21h45 et après l'ensemble des participants ont abordé la préparation des marchés de nuit et des 3 jours festifs de SAINT-MESMIN.

Tous se sont répartis les tâches et adopté le planning et le déroulement de ces différentes manifestations jusqu'au dernier marché de nuit du 17 août. Un document récapitulatif de ces différentes tâches et fonctions sera distribué à chacun. Le Maire a sensibilisé tous les participants (qui porteront le maillot vert AIS à chaque manifestation) sur la sécurité.

Le Maire Guy BOUCHAUD.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_10_/ votants /10_/

L'an deux mil seize, le 27 septembre le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 20 septembre, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD, Annick JACQUET, Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND, Olivier ROCHE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

Absents :

SECRETAIRE : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les Conseillers et les remercie pour leur ponctualité et leur présence. Il demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de Robert BOSSELUT, ancien Conseiller Municipal et bénévole de l'Amicale Infos Solidarité.

Après cet instant émouvant il demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour l'autorisation de lancer l'enquête publique sur le changement d'assiette du chemin rural qui longe la carrière vers la Quintinie. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

1/ Changement d'assiette du chemin rural qui longe la carrière et mène à La Quintinie.

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a déjà voté le changement d'assiette de ce chemin en vue de l'extension de la carrière et qu'il convient maintenant de procéder à l'enquête publique concernant cette opération. Il ajoute que la Société COULAS devra faire intervenir un géomètre pour effectuer le tracé du nouveau chemin rural et proposer ce nouveau tracé à l'enquête publique.

Il précise que la société COULAS s'est engagée à financer la construction de cette nouvelle voie communale qui sera goudronnée et rejoindra la Départementale à l'endroit déjà autorisé par le Conseil Départemental.

Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité le Maire à lancer la procédure d'enquête publique dès que le rapport du géomètre sera remis.

2/Bilan des festivités de l'été.

Le Maire remercie tous les membres du Conseil pour leur participation sans réserve à toutes les activités festives de l'été, ce qui avec la grande implication de plus de 35 bénévoles a permis la réussite de toutes ces manifestations. Il présente le bilan financier qui fait apparaître une stabilité des bénéfices malgré la conjoncture économique, l'augmentation du prix des achats et le maintien du prix de vente, Le Conseil décide à l'unanimité de reconduire ces manifestations dans les mêmes conditions en 2017.

3/Préparation des festivités de l'automne et de l'hiver.

Soirée champignons du 22 octobre : Les membres du Conseil décident que l'entrée sera gratuite et qu'une dégustation d'omelette aux cèpes et des boissons seront proposées à l'entracte.

Soirée Loto du 5 novembre : Les membres du Conseil décident d'organiser le LOTO dans les mêmes conditions et au même prix que l'année dernière. Ils décident de rajouter une partie dans chaque quine ce qui augmentera le nombre de lots distribués.

Noël des enfants du 17 décembre : Les membres du Conseil décident d'offrir un goûter et des cadeaux à tous les enfants de la commune âgés de 11 ans au plus. La distribution des cadeaux sera effectuée par le Père Noël, un goûter sera servi et tous les enfants pourront participer à une animation proposée par l'orchestre La Clef du Bonheur.

Repas des Aînés du 7 janvier. Les membres du Conseil décident de faire appel à Marie LACHEZE pour préparer et servir le repas. Le menu sera de la même qualité que l'année dernière. Ce repas sera gratuit pour tous les habitants de la commune âgés d'au moins 65 ans et ouvert à tous les autres pour le même prix que l'année dernière. Ce repas sera animé par l'orchestre la Clef du Bonheur.

Toutes les personnes âgées de 75 ans au moins qui ne pourront pas participer au repas recevront un cadeau d'une valeur équivalente au prix du repas.

4 /Point sur les travaux concernant l'agrandissement du hangar communal.

Le Maire rappelle que le permis de construire est accepté et il présente tous les devis qu'il a déjà reçus. L'étude de ceux-ci montrent que l'enveloppe de 30 000 € prévue sera largement dépassée et qu'il convient de demander d'autres devis et de prévoir plusieurs tranches. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour réaliser l'ossature du bâtiment dès cette année, et les finitions (sol, murs etc...) l'année prochaine, Le Maire est chargé de demander d'autres devis et ceux-ci seront examinés lors de la prochaine réunion du Conseil.

5/Vote d'une délibération sur une décision modificative du budget.

Le Maire explique que suite à la dissolution du Syndicat de Pays d'EXCIDEUIL et du SMIA de l'Auvézère et à la répartition de l'actif et du passif entre toutes les communes membres, il y a lieu de procéder maintenant aux amortissements obligatoires des comptes d'immobilisation ; il s'agit d'une opération comptable. Pour cela, le Maire propose de fixer la durée d'amortissement à 1 année et la modification du budget pour amortir la somme de 1253,11€ et 3272,09 € (travaux sur rivières du SMIA) et de 190,26€ (frais d'études du SI Pays d'EXCIDEUIL) Le Conseil accepte à l'unanimité ces deux modifications.

6/Nomination de délégués au nouveau syndicat de l'eau.

Le Maire annonce que le nouveau syndicat de l'eau regroupant les syndicats de Payzac, Excideuil et Nanthiat est effectif et qu'il convient donc de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité pour que les anciens délégués soient renouvelés dans leurs fonctions. Les délégués titulaires seront donc Bernard LABORIE et Guy BOUCHAUD et les suppléants Pascal GERAUD et Jean Pierre DURAND.

Questions diverses :

Le Maire annonce que les travaux de voirie aux Maziaux sont terminés, que la route de La Côte et celle des Jarthes seront refaites en octobre. Le clocher sera réparé en novembre.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir choisir un autre endroit pour installer les conteneurs semi-enterrés. En effet, il explique que cet été il a visité des sites où ces conteneurs sont opérationnels et qu'il a été désagréablement surpris par les odeurs dégagées. Afin de ne pas incommoder les habitants du bourg, il propose donc de déplacer ces conteneurs sur le site du Verger de l'Avenir. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Olivier ROCHE et Frédéric LEYMARIE, qui ont participé à la réunion du Syndicat des Transports annoncent que le prochain car de ramassage scolaire sera plus petit que celui qui circule actuellement (35 places au lieu de 49) ce qui sera moins dangereux et endommagera moins nos petites routes.

L'ordre du jour étant épuisé la fin de la réunion a lieu à 00h15.

Le Maire Guy BOUCHAUD

Activités, commerces sur Saint-Mesmin

LES GITES SUR LA COMMUNE

Le Gîte communal de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.

Le gîte de groupe « Le Cantou » : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 30 personnes.

Salle des fêtes « le cantou » : Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes etc... Pour la location s'adresser à la mairie Tél : 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr

Yvette et Serge **DEVAUD** le Mercier, un gîte à la ferme pour 3 ou 4 personnes tel : 06 70 12 90 81.

Nathalie **DUPUY** vous propose les Chaumettes : 2 gîtes, pour 8 et 10 personnes.

Tous deux avec piscine privée. Tél : 06 31 20 96 14 - Email : nathalie.dupuy12@orange.fr

Gilbert **GERAUD** à la Quintinie : petit pavillon pour 3 ou 4 personnes Tél : 05 53 52 74 11.

Jane **MARTIN** à Chacord : 3 Chambres d'hôtes pour 6 personnes tel 05 53 52 89 50 – Site www.chacord.com

Harry et Truus **VAN DALSEM** vous proposent au Pagnon des gîtes pour 2, 4 ou 5 personnes.

Tél : 05 53 52 86 80 – Site : www.lepagon.nl

Leen VAN HOECK à La Béchadie : 3 gîtes pour 5 et 7 personnes. tél : 05 53 62 33 01.

Ines **WISSE** « La Colline » à Linard : 2 gîtes, le 1^{er} classé 2 étoiles pour 6 personnes et le second pour 4 personnes, tous deux adaptés pour les personnes handicapées. Tél 05 53 52 23 39 www.lacolline-linard.fr

DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

Fromages de Chèvres : Chez Nadia GEAS « aux Monts »

Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2^{ème} et 4^{ème} mardis et à Juillac, tous les samedis matin place de l'église. Tél 05 53 62 45 06.

Volailles Légumes: Chez Marcel BOUNAIX, « Las Peycharias »

vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08.

Producteur de miel : Michel DAVID au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06.

Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais et Camping à la ferme : Wieger FRENKEN et Dimphi HOMBERGEN à Veaupeytourie, « Les Fontanelles » Tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30.

La boutique à la ferme est ouverte tous les jeudis et vendredis après-midis et les samedis matins.

Fruits, légumes vins et glaces, Patricia et Michel Munuera, Les Jarthes. Ils sont tous les deux présents sur nos marchés de nuit en juillet et août. Vous les retrouverez sur les marchés de Terrasson, Piégut-pluviers Treignac ou au Buisson de Cadouin. Pour les joindre, tel : 06 84 81 43 73.

Semences, graineteries : Chez NOUHAUD à « Fargeas ».

Stages pour accordeur de piano, Chez Ben VERBON à « Linard » tel 05 53 52 23 29.

Site : [http : www.lacolline-linard.fr](http://www.lacolline-linard.fr)

Entreprise de Construction : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. Collet Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.

POUR VOS LOISIRS

Atelier stages artistiques : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus VAN DALSEM Le Pagnon – Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl

Chasse : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul CONTRAND - Tél 05 53 52 81 78.

Danses folkloriques, théâtre, chants : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric LEYMARIE tel 06 85 08 84 04.

Kayak, Bassin naturel d'eau vive : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.

Pêche : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre 2016 sur L'étang gérés par la commune : l'Etang du Moulin Haut.

Sentiers de randonnées : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponible à la mairie.

LES ARTISTES LOCAUX

Artiste Sculpteur : Frédéric REBBOH, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

Confection de tableaux en fleurs séchées : Madeleine TOURENNE, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

Créateur de colonnes de lumière : Jacques-André BOUDARD,, le Bourg - tél 06 84 25 97 91

<http://jabcolonnesdelumiere-createur.jimdo.com/>

Dessins Croquis : Leen VAN HOECK, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

Peinture sur toile : Teddy MONTACUTELLI, La Clautre.

Peinture sur toile : vente de tableaux Truus VAN DALSEM, Le Pagnon Tél 05 53 52 86 80 - www.truusvandalsem.nl

Poteries, céramiques, Ines Wisse VERBON, Linard tél 05 53 52 23 39

Les numéros utiles

Pompiers 18 Samu 15
Gendarmerie 17 Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90
Le Maire Guy BOUCHAUD : 06 13 83 06 96
Les Adjointes : Guy HAYE 06 72 12 87 97 - Sandra COMBY 06 81 15 77 82
Communauté de Commune de Causses et Rivières 05 53 62 46 58

MEDECINS

Payzac : Dr Dal Col 05 53 52 73 44
Lanouaille : Groupe Médical 05 53 52 60 66
Genis : Dr Agnoly 05 53 52 49 65
Excideuil : Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03 - Dr De Burosse 05 53 62 57 57 - Dr Girard 05 53 62 90 97

INFIRMIERS INFIRMIERES

Payzac : Baylet Sylvie 05 53 52 78 13 - Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10
Lanouaille : Boudie Maryse 05 53 52 66 80
Sainte Trie : Mantoan Christine 05 53 51 50 65 - Bousquet Emilie 05 53 51 50 65
Excideuil : Massias et Orłowski 05 53 62 40 60 - Bercouzareau Damien 05 53 62 43 82

PHARMACIES

Payzac : Pharmacie Ré05 53 52 70 19
Lanouaille : Châtenet 05 53 52 63 22
Génis : Péré 05 53 52 48 03
Excideuil : Dufraise 05 53 62 21 80 - Séréna 05 53 62 40 09

CENTRES HOSPITALIERS

Excideuil : Hôpital locale 05 53 62 25 00
Saint Yrieix La Perche : Centre Hospitalier 05 55 75 75 75
Périgueux : CHU 05 53 45 25 25 - Clin. Francheville 05 53 02 11 11 - Clin. Du Parc 05 53 02 16 16
Limoges : CHU 05 55 05 55 55

RADIOLOGIE

Thiviers : 05 53 55 27 50

CARDIOLOGUES

Saint Yrieix La Perche : Dr Darry et Dr Rouffaud 05 55 75 96 00 - Dr Delotte 05 55 75 13 84

KINESITHERAPEUTES

Lanouaille : Lamonerie 05 53 52 85 79 - Lavaud 05 53 52 85 79
Excideuil : Terrioux 05 53 62 06 51 - Moulin et Souchet 05 53 62 42 61

DENTISTES

Excideuil : Dr Gaillard 05 53 62 40 80 - Dr Sanchez 05 53 62 44 83

OPHTALOMOLOGISTES

Pompadour : Dr Chevrier 05 55 98 50 10

AMBULANCES, VSL

Lanouaille : Ambulance Maillet 05 53 52 32 28
Excideuil : Sarl Maillet 05 53 62 42 85

VETERINAIRES

Excideuil : Farnier R 05 53 62 40 33
Cherveix Cubas : Strasser G. 05 53 50 42 64
Objat : Clinique Vétérinaire 24/24 tel : 05 55 25 83 59

EDF DEPANAGE 08 10 33 30 24

SERVICE RELIGIEUX Père Antoine ALTIERI Paroisse de Payzac tel : 06 82 33 95 12

PUBLICITE

ASSAINISSEMENT

CELERIER Assainissement Entretien vidange Gde Tour. Angoisse tel : 06 47 58 39 70 – 05 53 52 32 79

ENTRETIEN JARDIN

Julien SENE peut vous aider dans vos travaux d'entretien, petit bricolage et jardinage tel : 06 59 06 79 79
Jean-Romain BARAISE entretien et création d'espaces verts. Tel : 06 98 25 32 65

CONSTRUCTION

Michaël COLLET Maçonnerie, plâtrerie Les Bessades, St-Mesmin tel : 05 53 52 69 68 – 06 70 42 80 91

Les événements du trimestre en photos

